

RESEAU AFRIQUE 2000/PMF/FEM/PNUD
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE NATIONAL DE
SELECTION DU 14/10/1999

Dans le cadre de la mise en oeuvre des Programmes PMF/FEM et Réseau Afrique 2000, le Comité National de Sélection s'est réuni le 14 octobre 1999 au CONGAD sous la présidence de M. Ndiawar DIENG, représentant le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, en l'absence de M. Daouda DIOP empêché.

L'ordre du jour proposé par la Coordination nationale était le suivant :

1. introduction du Coordonnateur National
2. Examen des requêtes soumises aux 2 programmes.
3. Questions diverses.

Il a été adopté après sa présentation par le Président.

I/ INTRODUCTION DU COORDONNATEUR NATIONAL

Dans son introduction, le Coordonnateur National du PMF/FEM et du Réseau Afrique 2000 a rappelé qu'il s'agit de la 3^{ème} réunion du Comité National de Sélection, la première était relative à la validation de la Stratégie Programme du PMF/FEM et la 2^{ème} à la rencontre avec les Coordonnateurs du Burkina Faso et de la Mauritanie. Après avoir rappelé que depuis janvier 1999, sept lettres d'information ont été envoyées aux membres du Comité National de Sélection, il a fait le point sur les activités des deux programmes et a ainsi insisté sur quelques dates repères. C'est ainsi que :

a) Pour le Réseau Afrique 2000

Le mois de juillet a été marqué par la mission au Sénégal des délégations des Coordinations Nationales du Burkina Faso et de la Mauritanie qui ont visité trois projets dans le cadre d'échanges sur les meilleures pratiques.

- *Le projet Environnement et Santé de l'enfant en milieu rural*, notamment, le volet assainissement avec la vulgarisation de latrine septique à siphon hydraulique.

- *Le projet de mise en place du Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural de Risso*

- *et le projet de Réhabilitation de l'environnement de Keur Sidy Mbengue* dont le volet visé par l'échange était le Fonds d'Appui à l'Environnement et au Développement, FAED (objectifs, montants, modalités d'exécution, utilisation, ressources...)

Le mois d'août a été essentiellement consacré à la préparation du protocole d'accord entre le Réseau Afrique 2000 et le Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté dans sa sous composante3.

Le Coordonnateur National a remercié le PNUD local pour l'appui apporté à la reformulation de ce protocole visant à mieux utiliser les procédures et mécanismes du Réseau, notamment avec l'implication du Comité National de Sélection.

Ainsi le schéma retenu est que l'exécution du Fonds d'Appui aux Initiatives Locales fera l'objet de sous-contrats avec les structures devant intervenir dans l'amélioration des semences agricoles (ISRA) et dans la gestion des ressources naturelles (structures à identifier). En ce qui concerne le fonds alloué au crédit rotatif, c'est le Comité National de Sélection du Réseau ouvert à des personnes ressources du PELCP et des collectivités locales qui se chargeront de sélectionner les projets identifiés par la Coordination du Réseau Afrique 2000. Ainsi, le Coordonnateur National a rappelé le montant alloué au Réseau Afrique 2000 qui est de 300 000 \$ US dont les 10 % seront consacrés aux frais de gestion et de fonctionnement.

Au mois de septembre 1999, le Coordonnateur National, accompagné du Président du Comité National de Sélection et d'un bénéficiaire de projet, s'est rendu au Burkina Faso toujours dans le cadre des échanges de meilleures pratiques.

Le mois de septembre a été également marqué par l'organisation par la Coordination Régionale appuyée par la Coordination Nationale du Sénégal, d'un atelier sur le partenariat entre le Réseau Afrique 2000 et l'Union Européenne du 15 au 17 septembre au Novotel. Sept (07) Coordonnateurs Nationaux dont le Sénégal, en plus de la Coordination Régionale de Ouagadougou et du Bureau PNUD Bruxelles ont participé à cet atelier qui portait sur la gestion des projets financés par l'Union Européenne.

Le Coordonnateur National a ensuite informé le Comité National de Sélection sur les problèmes que connaît le projet de maraîchage de Koulouck Wolof, par rapport au déficit de l'encadrement et du suivi du CERP de Ndiagianiao mais surtout par rapport aux problèmes de gestion de la 2^e tranche du financement. En effet, après la mise en place de la 2^e tranche de 2.000.000 FCFA, des femmes du groupement se sont octroyées un 2^e fonds d'appui et plus grave encore, des crédits ont été octroyés à des personnes non membres du groupement, ce qui fait qu'actuellement, les activités ont été gelées par le Coordonnateur National qui a demandé après 3 missions, de rembourser la totalité du montant au plus tard en fin novembre 99.

Enfin, le Coordonnateur National a informé le Comité National de Sélection de la visite prochaine d'une délégation japonaise (partenaire financier du Réseau Afrique 2000) au Sénégal en novembre-décembre 99.

Par la suite, le Coordonnateur National a fait le point sur la situation financière du Réseau Afrique 2000 en ce qui concerne les subventions :

1) Reliquat : 20 360 \$ US soit :

- 9 250 \$ US sur les 100 000 \$ US de 1997
- 11 110 \$ US sur les 150 000 \$ US de 1998

2) Subvention de 1999 = 100 000 US\$

3) «Fonds d'Appui aux Initiatives Locales» : 300 000 US\$ (1999 - 2000)

Sous Programme III (Bambey), Programme Elargi de Lutte contre la Pauvreté/

b) Pour le PMF/FEM

Les principaux repères de ce programme ont été entre janvier et mai la préparation et la rédaction de la Stratégie Programme du Sénégal qui, après avoir été adoptée par le Comité National de Sélection, a été validée par le Bureau de Coordination du Programme à New York et présentée aux autres partenaires et bailleurs de fonds à Dakar.

En juillet le Coordonnateur National a assisté à San José (Costa Rica)) la réunion des Coordonnateurs du PMF/FEM axée sur les nouvelles orientations de la seconde phase opérationnelle du programme.

Ainsi, dans le cadre de l'Approche Programme, des contacts ont été pris avec d'autres programmes (partenaires potentiels). C'est ainsi que des séances de travail ont été tenues avec le Fonds de Développement Local de Kédougou (FDL/FENU) dans la perspective de l'établissement d'un protocole d'accord. Avec le PROGEDE également, des contacts ont été établis et la réflexion menée en vue de la mise en place d'un cadre de partenariat.

Le Coordonnateur National a ensuite informé le Comité National de Sélection du fait que le PMF/FEM/Sénégal ait été présélectionné avec 9 autres pays pour bénéficier des fonds de la Fondation TURNER concernant notamment, la prise en charge des moyens d'existence durables dans les projets en cofinancement avec le PMF/FEM. La sélection finale des pays est prévue pour les mois à venir.

Enfin, le Coordonnateur National a fait le point sur le projet de formation et de renforcement des capacités PMF/FEM/Réseau Afrique 2000/CECI/CONGAD ; notamment, sur les ateliers de formation sur le nouveau guide de suivi et atelier d'information sur le PMF/FEM et le Réseau Afrique 2000. Il a conclu son introduction en rappelant les disponibilités financières du PMF/FEM : 450 000 \$.

A la suite du Coordonnateur National, Mme Proulx, Volontaire du CECI, a présenté le guide de suivi et les pochettes de présentation des 2 programmes.

L'introduction du Coordonnateur National a été suivie d'une discussion axée essentiellement sur 3 points :

1. la participation du Réseau Afrique 2000 dans la mise en oeuvre du PELCP
2. le cadre de partenariat à élargir dans le cadre de l'Approche Programme
3. les problèmes de gestion du projet de maraîchage de Koulouck Wolof.

En ce qui concerne la participation du Réseau Afrique 2000 dans la mise en oeuvre du PELCP, il a été noté que l'implication des ONG n'était pas exclue d'autant plus qu'on est dans la phase de rédaction de sous-contrats et que la cellule régionale de Diourbel du CONGAD est bien informée. Pour le renforcement de l'Approche Programme, M. Ndiawar DIENG recommande une prise de contact avec M. LY point focal du FEM standard et même l'organisation des visites de réalisations du PMF/FEM pour ce programme mais aussi pour d'autres partenaires tels que l'UICN et le projet régional mangrove de la FAO.

Le Coordonnateur National s'est réjoui de cette intervention de M. DIENG qui confirme le rôle important joué par les membres du Comité National de Sélection dans la mise en oeuvre du Réseau Afrique 2000/PMF/FEM. il en a aussi profité pour remercier les membres du CNS notamment M. Daouda DIOP, M. Arona FALL, M. Boubacar FALL et Mme MBAYE pour leur contribution qui a été déterminante dans la participation du Réseau Afrique 2000 au PELCP. Le Coordonnateur a rappelé qu'un des résultats attendus de cette seconde phase opérationnelle est le renforcement du partenariat avec d'autres programmes (Mainstreaming) FEM; c'est ainsi que deux projets PMF/FEM sont encouragés à présenter des projets FEM taille moyenne.

Le Coordonnateur national recommande que l'on puisse inviter le point focal du FEM standard aux réunions du PMF/FEM.

Par rapport aux intervenants dans la périphérie du PNNK et à l'UICN, le Coordonnateur national a rappelé l'existence de contacts qui seront suivis et consolidés.

Par rapport à la situation du projet de Koulouck Wolof, le CNS a recommandé à la Coordination nationale de faire un suivi régulier et formalisé mais aussi d'exercer une pression sur le groupement en faisant signer une reconnaissance de dette à la personne morale du groupement. Le CNS a aussi recommandé que ce point soit retenu comme point de l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité.

Le CNS a enfin recommandé que l'introduction présentée par le Coordonnateur National soit rédigé et présenté sous forme de note du fait de l'importance des informations.

II/ EXAMEN DES REQUÊTES

7 requêtes ont été soumises au Comité de Sélection. Il s'agit du :

1. projet de lutte contre la pauvreté et de restauration des sols dans le terroir de Ndimb
2. projet d'assainissement et d'amélioration de cadre de vie de Diofior
3. projet intégré de gestion des ressources naturelles de l'association régionale des Maisons Familiales et rurales
4. projet de mise en place d'un CADER à Pattowel
5. projet intégré de Bombodé
6. projet de biodiversité et de réhabilitation des terres salées de Ndof
7. projet de consolidation et d'extension d'un îlot de succès sur la biodiversité en zone aride.

Avant l'examen proprement dit des requêtes, le CNS a recommandé à la Coordination nationale de revenir au « système » de fiches techniques, de présentation des projets en y incluant une grille d'appréciation et d'évaluation.

1) *Projet de lutte contre la pauvreté et de restauration des sols dans le terroir de Ndimb*

.Pour ce projet proposé par l'ONG ASREAD au profit des populations de Ndimb, les discussions ont essentiellement tourné autour d'un plan d'aménagement des 60 ha de terres ainsi que du schéma de financement proposé.

Compte tenu de l'importance (objectifs, résultats attendus) des conclusions de la mission d'identification (appropriation du projet par les populations et de l'expérience de l'ASREAD), le CNS a retenu le financement dudit projet sous réserve de l'effectivité de ses recommandations que sont :

- la réprécision des objectifs, résultats et indications dans un cadre logique et l'allègement du document selon le nouveau canevas de présentation des projets du Réseau
- l'explication des éléments d'aménagement avec des documents techniques
- le renforcement des activités de foresterie, de restauration des sols (compostage et réduction des engrais chimiques...)
- l'établissement de protocole d'accord entre les différents partenaires assurant la participation de l'ONG et celle des populations
- la définition d'un plan de durabilité prenant en compte le réinvestissement des bénéfices issus des activités génératrices de revenus dans les actions de protection de l'environnement
- le renforcement du volet suivi-évaluation et documentation
- la définition d'un plan de décaissement des fonds.

Le montant approuvé par le Réseau Afrique 2000 est de 19.000.000 F CFA.

2) *Projet d'assainissement et d'amélioration du cadre de vie de Diofior*

Après étude et discussion sur les acquis et expériences des femmes, le comité a retenu le principe du financement de ce projet et recommande :

- une meilleure implication de la Mairie sur le plan technique et financier
- une participation des femmes à la latrinisation des maisons et à l'achat des poubelles
- la révision du système de collecte des ordures (traction animale)
- une réduction de la durée de la formation en recyclage des déchets plastiques
- une reprise du document selon la nouvelle présentation et la définition des indicateurs de suivi-évaluation
- la définition d'un plan de durabilité.

Le budget arrêté et approuvé par le Réseau Afrique 2000 est de 9.600.000 F CFA.

3) ***Projet intégré de gestion des ressources naturelles des maisons familiales et rurales***

Pour ce projet de gestion des ressources naturelles, soumis par l'association régionale des maisons familiales et rurales de Saint-Louis au profit des villages de Guédé et de Dimar, les discussions ont été axées sur :

- l'absence d'une participation réelle des populations
- la dimension institutionnelle des maisons familiales et rurales
- la pertinence des actions d'IEC et de Gestion des Ressources Naturelles proposées.

Ainsi, eu égard aux lacunes décelées dans le projet, le CNS recommande une reformulation profonde du projet avec les populations.

4) ***Projet de mise en place d'un Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural (CADER) à Pattowel***

Les conclusions de la mission d'identification (absence de répondant réel de l'ONG sur le terrain, absence d'une implication réelle des populations, problèmes fonciers) ont amené le CNS à rejeter le projet.

5) ***Projet intégré de Bombodé***

Ce projet de reboisement et de lutte contre la pauvreté, situé dans une zone de diéri, a obtenu l'avis favorable du CNS qui recommande cependant, le toilettage du document en précisant le cadre logique en plus des recommandations suivantes :

- assurer un encadrement rapproché du projet
- accompagner les populations dans les activités de renforcement des capacités
- renforcer les activités de protection de l'environnement.

Le budget approuvé par le Réseau Afrique 2000 est de 13.100.000 F CFA.

6) ***Projet de biodiversité et de réhabilitation des terres salées de Ndof***

Les points forts de ce projet sont constitués par l'expérience participative des populations, leur bonne mobilisation et leur connaissance de leur terroir et des menaces qui pèsent sur leur environnement.

Après discussion, le CNS approuve le financement de ce projet par le Réseau Afrique 2000 et le PMF/FEM (cofinancement) sous réserve de la prise en compte des recommandations suivantes :

- renforcer le volet environnement (reboisement) et réhabilitation de la mangrove (réaffecter l'appui institutionnel demandé au FEM à la prise en charge des activités de mangrove)
- réaliser un plan de réinvestissement des résultats des activités génératrices de revenus dans les activités de protection de l'environnement
- détailler les rubriques budgétaires et faire prendre en charge les activités de formation sur l'embouche et le maraîchage par le réseau Afrique 2000
- les aspects relatifs à la documentation et à la visibilité seront pris en compte dans la mise en place d'une base de données.

Le budget approuvé est de 8.755.000 F CFA pour le Réseau Afrique 2000 et 14.925.000 F CFA pour le PMF/FEM, soit un total de 23.680.000 F CFA.

7) *Projet de consolidation et d'extension d'un îlot de succès sur la biodiversité en zone aride*

Il s'agit également d'un projet soumis par GREEN Sénégal en cofinancement entre le Réseau Afrique 2000 et le PMF/FEM.

Les résultats déjà acquis sur le terrain par les populations méritent d'être consolidés et étendus dans cette zone avec la possibilité d'en faire ultérieurement un Centre d'Appui et de Démonstration en Environnement Rural. Cependant, le CNS recommande :

- l'implication du Service des Eaux et Forêts de Louga
- le renforcement du volet Environnement dans le budget
- la re-précision du cadre logique
- le détail des rubriques budgétaires
- la mise en place d'un plan de durabilité.

Le montant approuvé est de 10.910.000 F CFA pour le PMF/FEM et 11.830.000 F CFA pour le Réseau Afrique 2000, soit un total de 22.740.000 F CFA.

Ainsi 5 projets ont été approuvés sous réserve de la prise en compte dans la reformulation des recommandations du CNS pour un montant total de **88.120.000 F CFA** dont **62.285.000 F CFA** sollicités du Réseau Afrique 2000 et **25.835.000 F CFA** du PMF/FEM.

1 projet a été rejeté (CADER de Pattowel) et un projet (maison familiales et rurales) devra être repris sous une autre forme par les populations.

QUESTIONS DIVERSES

Le Coordonnateur a informé le CNS de la requête de financement du CONGAD pour le financement du forum des Acteurs non Gouvernementaux dans le cadre du projet FEM/Formation. Il s'agit essentiellement pour des ANG de faire le bilan des activités de la CDPII et de préparer la prochaine conférence des partis sur la désertification.

Le CNS a autorisé à la Coordination nationale, d'apporter sa contribution au financement de ces assises dans la mesure où il est prévu dans le programme, une séance d'information sur le PMF/FEM.

Le Coordonnateur national a enfin fait part au CNS de la mission prévue dans la région de Saint-Louis du 17 au 23 octobre et a sollicité des membres du CNS, en fonction de leur disponibilité la possibilité de remplacer M. Daouda DIOP, empêché. C'est ainsi que M. Elimane BA a exprimé sa disponibilité et son désir de participer à cette mission.

Après avoir remercié tous les membres du CNS pour leur contribution positive à la réussite de cette réunion, le Président a levé la séance à 14 H.

Le Coordonnateur National

Amar Amadou Oumar WANE

Le Rapporteur

Dr Rokhayatou FALL.

Le Président de séance

Ndiawar DIENG